

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

## On s'abonne

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 JANVIER

## EMPRUNT DÉMOCRATIQUE

La politique financière levantine de M. Rouvier est l'objet de sérieuses et justes critiques de la part des contribuables qui auraient volontiers souscrit à l'emprunt du 10 janvier pour garder les titres en portefeuille ; mais empressons-nous d'ajouter qu'elle a l'entière approbation des spéculateurs.

Si c'est là ce que cherchait M. le ministre des finances, — comme l'affirmait récemment le journal *Le Jour*, — il peut se vanter d'avoir pleinement réussi.

Il est évident que, le décret ne fixant pas des irréductibilités, son auteur a voulu sciemment écarter l'épargne des guichets des percepteurs et des trésoriers-payeurs généraux.

Pour avoir quelques titres, en effet, il faudra déposer des sommes considérables.

L'emprunt faisant prime à la Bourse, il s'ensuivra que la spéculation seule en pourra user avec profit, puisque seule elle aura la possibilité de verser plusieurs centaines de mille francs et même plusieurs millions sans bourse délier.

Et c'est ainsi que la spéculation arrivera, malgré les réductions de 60 ou même de 75 0/0, à réaliser de très gros bénéfices.

Quant à la petite épargne, elle est mise d'avance hors concours. Pour se procurer 50 fr. de rente, il lui faudrait, en effet, déplacer non pas 2,000 fr., mais de 20 à 50,000 fr.

Et le résultat serait pour elle une perte inutile de temps et de plus une perte d'argent d'un et demi à deux pour cent pour se procurer des fonds, et autant pour les replacer.

Petits capitalistes, ne vous dérangez donc pas.

On méprise vos maigres économies.

Les petites bourses sont des quantités négligeables pour M. Rouvier.

Tout est pour les gros sacs des spéculateurs.

Et voilà comment le gouvernement républicain fait un emprunt démocratique.

## La liberté du suffrage universel

M. Andrieux vient d'adresser à ses électeurs une lettre de remerciement qui sort de la banalité. Le candidat républicain profite en effet de l'occasion pour décocher quelques traits qui ne sont pas sans justesse. M. Andrieux a été mêlé au gouvernement de la République, il en connaît bien des secrets et a vu de près à l'œuvre les hommes qui nous gouvernent. Ses affirmations ont donc en la circonstance une valeur particulière. Or M. Andrieux déclare tout d'abord que si les républicains modérés n'ont pas obtenu à Saint-Four le succès que tout leur permettait d'espérer, c'est que :

« Le suffrage universel a cessé d'être la libre expression de la volonté du plus grand nombre. » Puis il ajoute :

« L'opportunisme a fait, du suffrage universel, une sorte de tripot où les grecs de la

politique gagnent à coup sûr et où les honnêtes gens ont tort de s'aventurer. »

Nous avons de bonnes raisons de croire que M. Andrieux se rend assez exactement compte aujourd'hui de la situation faite aux électeurs qui élèvent l'outrecuidante prétention d'émettre librement leur vote. Il n'est pas inutile cependant que ce soit un républicain qui le proclame.

Mais n'y a-t-il que la liberté du vote qui soit escamotée ? M. Andrieux poursuit :

« Ne perdez pas de temps à rédiger des protestations. Ceux qui ont mission de les juger sont les complices des tricheurs.

» S'ils s'avisait de fléchir le vol et la fraude, ils condamneraient leur propre origine. »

Voilà un joli portrait de la magistrature. Est-il exact ? Les immunités dues à un candidat, qui sait d'ailleurs bien des choses, peuvent lui permettre de porter des jugements sur lesquels la presse doit être réservée. Contentons-nous de rappeler que M. Andrieux est un républicain et qu'il connaît bien les hommes et les choses dont il parle. — E. B.

## Le traître Ferry

Ferry est rentré en scène à l'anniversaire même du jour où commençait, il y a vingt ans, le bombardement de Paris affamé et livré.

Un journal que personne ne suspectera de boulangisme, puisqu'il s'est montré au contraire, en 1888 et 1889, l'un de leurs adversaires les plus acharnés, le *Matin*, rappelle à cette occasion au Tonkinois tout un passé de trahison. Chacun sait déjà quel fut le rôle de Ferry de 1881 à 1885. Ministre, il engageait l'expédition du Tonkin sur le conseil et avec l'appui de Bismarck. Cet appui, du reste, il l'avait humblement sollicité dans une dépêche fameuse que M. Clemenceau, qui ne s'était pas encore opportunisé, lut à la tribune du Palais-Bourbon. Mais il y a mieux que l'odieuse note insérée au Livre jaune. Voici les paroles textuelles que le nouveau sénateur adressait à un rédacteur du *Matin*, sept mois plus tard, le 28 octobre 1885, à Strasbourg même où il était allé passer quelques jours.

« — Eh ! oui, s'écria tout à coup M. Ferry, marchant à grands pas dans le cabinet de M. Schustemberger, d'où nous voyions les portecasques à pointes passer dans la rue de leur pas rythme, eh ! oui, on m'a accusé d'avoir cherché à faire une politique ayant l'approbation de l'Allemagne. Eh bien ! après ? Est-ce qu'après tout l'alliance allemande serait une si mauvaise chose, si nous n'avions pas en France un tas de têtes folles, incapables de comprendre la politique ? »

« Est-ce que vous croyez que la France pourra jamais avoir une force militaire plus puissante que celle que vous pouvez constater ici ? Et cette puissance n'est-elle pas encore doublée par les alliances allemandes ? La politique des revendications, de revanche, est la politique des fous. La politique d'accord, la politique d'affaires, est la politique des sages. »

« Est-ce que, quand nos chauvins commettent des sottises, le gouvernement, quel qu'il soit, n'est pas obligé de les excuser auprès

de M. de Bismarck ? C'est encore plus humiliant que de savoir accepter la défaite et de chercher ailleurs des compensations d'amour-propre. »

M. Ferry, rentré à Paris, a adressé au *Matin* une lettre déclarant catégoriquement qu'il n'a jamais préconisé l'alliance allemande. Le *Matin* maintient néanmoins l'exactitude de l'interview, comme nous le disions hier.

## INFORMATIONS

Au conseil des ministres, une proposition acceptée à l'unanimité a été faite au Président de la République pour donner à M. Constans une haute distinction honorifique dans la Légion d'honneur.

M. Constans, informé par dépêche, a télégraphié que, toute en remerciant le gouvernement de ses bienveillantes intentions, il priait M. le Président de la République de ne pas contrevenir à la tradition républicaine qui défend de décorer les ministres en exercice.

Le résultat des élections sénatoriales est toujours l'objet de commentaires aussi divers que stériles. Le fait qui ressort du scrutin de dimanche, c'est que treize départements seulement ont conservé au Luxembourg une représentation entière conservatrice.

Ce sont :

L'Aveyron, la Charente, les Côtes-du-Nord, le Gers, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre, la Loire-Inférieure, le Maine-et-Loire, la Mayenne, le Morbihan, la Nièvre, l'Orne et la Vendée.

Deux départements ont une représentation mixte : le Calvados et le Finistère.

Sous ce titre : « Trahison », nous lisons dans l'*Avenir militaire* :

« Nous apprenons de source certaine que M. de Freycinet vient de notifier au service du génie une décision aux termes de laquelle, en raison du pas considérable fait par la question du déplacement de l'enceinte de Paris, les lois sur les servitudes militaires ne seront plus appliquées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1891.

» Ainsi donc, à l'heure qu'il est, malgré la loi de 1791, malgré la loi de 1851, les particuliers qui possèdent des terrains dans la zone défensive de l'enceinte de la capitale peuvent construire des maisons qui domineront de toute leur hauteur les terre-pleins des bastions et des courtines, ou créer des couverts qui permettront à un assiégeant de gagner sans danger la crête du glacis, et tous ces travaux, interdits formellement par la loi, c'est un ministre de la guerre qui les autorise, mettant son pouvoir personnel au-dessus de celui du législateur, et considérant comme tranchée une question qui ne peut être résolue que par une loi, et sur l'avis d'une commission de défense — la question du déclassement d'une enceinte fortifiée.

» N'y a-t-il pas là, de la part d'un ministre qui a charge des intérêts de la défense nationale, une véritable trahison ? »

## LE DUC DE LEUCHTENBERG

Le gouvernement a décidé que des obsèques officielles seraient faites au prince de Leuchtenberg.

Le prince de Leuchtenberg était, en effet, membre d'une famille impériale, ancien commandant en chef et grand-croix de la Légion d'honneur.

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, et plusieurs membres du gouvernement assisteront à cette cérémonie.

On se rendra du domicile du prince, 39, rue Pierre Charron, à l'église russe. Les honneurs militaires seront rendus conformément aux règlements spéciaux.

## PRISE DE NIORO

Saint-Louis, 7 janvier.

Un télégramme de Kayes annonce la prise de Nioro par le colonel Archinard. Ahmadou est en fuite.

## LES ROIS

En 1840, dans une modeste salle à manger, au cinquième étage d'une vieille maison du faubourg Saint-Antoine, on tirait les rois.

Ce fut un enfant de dix ans qui eut la fève, et une vieille sorcière qui était là, remplaçant les fées d'autrefois, étendit ses doigts crochus du côté du jeune souverain, et lui dit :

— Tu seras roi.

On rit de la plaisanterie. Seul, l'enfant en conserva le souvenir, et quand il apprit qu'à Cromwel enfant on en avait dit autant, il devint tout songeur.

Eh ! bien, la prédiction s'est réalisée.

Et savez-vous comment ?

Il est devenu député sous la troisième République.

Il rêve peut-être de devenir ministre, mais quand il y réussirait, ce dont je doute, il serait beaucoup moins roi qu'il ne l'est maintenant. Il est de la commission du budget, et par conséquent dispose un peu du coffre-fort de la France. Il est bien vu des ministres, obtient d'eux tout ce qu'il demande, a fait décorer un repris de justice ; il a obtenu un bureau de tabac pour une de ses amies intimes ; il a fait nommer un sien cousin, consul en Amérique, avec résidence à Paris ; il a fait dispenser les neveux de sa femme du service militaire, sous prétexte de faiblesse constitutive, alors qu'ils portent cent kilos sans sourcilier...

Connaissez-vous en Europe beaucoup de rois qui soient plus rois ?

Ce n'est pas tout ; ce cinq cent soixante-troisième de souverain a été compromis dans des affaires véreuses : on l'a sauvé, et il n'a rien à craindre, pas même d'être attaqué sur ce point par les journaux de l'opposition, parce qu'il en coûterait un gros procès que l'on perdrait. D'ailleurs, il a lui-même un journal, un journal parisien, ce qui est la vraie force pour un député, et il y brasse pêle-mêle les affaires financières et les affaires politiques. Il est de ceux qui connaissent bien le gouvernement et savent où le bât le blesse. Quand il en veut tirer quelque chose, il l'attaque au

point sensible, tout doucement, sans appuyer ; il insiste davantage le lendemain ; le troisième jour il menace d'une interpellation et d'un scandale. Vite on l'apaise, on lui accorde tout, et l'affaire est étouffée.

Le ministre des finances n'a pas de secrets pour lui, le ministre de la guerre accorde des fournitures à ses compères ; il fait partout la pluie et le beau temps, s'enrichit et peut tout se permettre, avec l'impunité assurée.

Quel est le roi qui peut en dire autant ?

Vous direz que j'exagère, que j'invente.

Et ! sans doute, j'invente ; mais je n'exagère pas.

Ce n'est pas une personnalité que je désigne ; c'est un type que je crée pour définir une collectivité, et si aucun n'arrive à cette autorité non plus qu'à cet ensemble de perversités, je pense qu'en faisant des lots, il ne serait pas difficile de les attribuer.

\*\*

Et maintenant, passons aux souverains, aux vrais, à ceux qui passent pour tyrans, et sont esclaves du devoir, de l'opinion publique, des Chambres, et ne peuvent lever le petit doigt sans qu'on les soupçonne des plus noirs desseins.

En Russie, le Tsar omnipotent vit confiné dans son palais, traqué par les conspirations nihilistes, obligé de tenir sa police sans cesse en éveil, et ne pouvant avoir ni un moment d'abandon, ni un moment de plaisir.

C'est le plus honnête homme du monde ; droit et franc, comme son regard ; il ne sait pas tromper, même en politique, et M. de Bismarck s'est brisé contre cette loyauté inexorable.

Comme homme privé, il est irréprochable, et le ménage impérial est un modèle de vertu pour tout l'empire.

En Autriche, l'Empereur présente le spectacle attristant du souverain le meilleur et le plus malheureux parmi tous. Son frère a été fusillé au Mexique, son fils unique est mort de mort tragique et mystérieuse. Il a supporté deux guerres désastreuses, et perdu deux provinces. Enfin, sa malchance était telle qu'après une campagne heureuse contre l'Italie, il a dû néanmoins lui abandonner la Vénétie, si bien qu'un diplomate autrichien s'écriait : « Mon Dieu, pourvu que nous ne battions plus les Italiens ! »

Rien n'est triste, paraît-il, comme la vie claustrale de cet Empereur. L'impératrice est le plus souvent à Buda-Pesth ou en voyage. Seul, il supporte le poids des affaires, s'ingénie à concilier les intérêts si divers des races qui peuplent son Empire, et subit sans en paraître affecté l'alliance de l'Allemagne et de l'Italie, l'une dominatrice et insolente, l'autre odieuse et opposée à tous ses instincts de chrétien et de roi.

Il n'est pour lui ni bonheur, ni joie, ni re-

pos, ni espoir. C'est un long calvaire dont le dernier pas n'est peut-être pas encore fait.

En Italie, nous voyons un roi esclave d'un ministre qui a été le pire ennemi de la Monarchie, esclave de la Révolution, et une foule de rois et de princes chassés par la maison de Savoie ; le roi de Naples vivant obscurément à Paris, à l'hôtel Vouillemont, le grand-duc de Toscane menant une vie claustrale dans sa résidence de Salzbourg.

En Espagne, le représentant direct des Bourbons est exilé, et une femme étrangère et un enfant ont à défendre les intérêts de leur dynastie et le prestige de la monarchie. La régente montre dans cette tâche difficile des qualités supérieures, mais il n'est pour elle ni plaisir, ni repos. Le souci des affaires et la santé de son fils absorbent toute sa vie. Qui donc pourrait l'envier ? Elle semble n'avoir que des devoirs, plutôt que des droits.

Faut-il continuer cette énumération et montrer encore le Pape enfermé pour toujours au Vatican, le roi de Portugal menacé, l'empereur du Brésil détrôné et condamné à présider des réunions scientifiques ou de bienfaisance, la régente de Hollande vouée à la même existence que la régente d'Espagne, le roi des Belges moins roi que le dernier de nos députés, la reine d'Angleterre longuement triste dans son veuvage, le roi de Danemark plus pauvre qu'un ministre français, tous les rois et les princes d'Allemagne humiliés et réduits au rôle d'écoliers sous l'étreinte de la Prusse et la férule un peu présomptueuse du jeune empereur.

Aucun de ceux-là est-il bien enviable, et ne voyons-nous pas que jamais la monarchie n'a présenté en Europe un ensemble de rois meilleurs et en même temps plus faibles ou plus malheureux, tandis que tout semble permis aux rois éphémères du suffrage démocratique.

La fête des rois !

Ce n'est vraiment pas le 6 janvier qu'il faut la chercher en France, c'est le 14 juillet, et ce n'est pas pour donner une haute idée des charmes de cette nouvelle royauté.

LOUIS DE MEURVILLE.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Souscription en faveur des incendiés de Fort-de-France et de Port-Louis

A la suite des incendies qui, dans le courant du mois d'août, désolèrent nos colonies de Fort-de-France et de Port-Louis, le Ministre de la Marine et des Colonies essaya de venir en aide aux victimes du fléau, et sur son initiative des souscriptions ouvrirent dans toute la France.

prévenances à Bébé-rose qui les avait conduits tous trois au cirque, puis au tir, et finalement au café.

Il aperçut une baraque dont la toile, barbouillée d'horrible façon, représentait deux lions, un tigre et une panthère, tous à l'assaut d'un nègre lippu qui se défendait avec avantage ; des serpents et des singes contemplaient la scène du haut d'un cocotier.

— Tiens, fit le naturaliste, si nous entrons à la ménagerie.

Ses compagnons acceptèrent sans enthousiasme, et le suivirent au fond de la baraque obscure et fétide où baillaient d'un air d'intelligence quelques lions et une demi-douzaine de spectateurs.

Bientôt ces spectateurs s'en allèrent, et les trois jeunes gens se promèneurent seuls devant les cages pleines de bêtes lébarigues.

Soudain, tout au fond de la galerie, Edmond s'arrêta, les yeux fixés sur un écriteau grossier où se lit cette annonce : *A vendre un ornithorynque empaillé.*

— Attendez-moi un instant, fit le naturaliste.

Il sortit et reparut bientôt :

— Dans cinq minutes je suis à vous, le

La souscription ouverte dans l'arrondissement par les soins de la Sous-Préfecture a produit une somme de 673 fr. 45, qui se répartit ainsi :

Antoigné, 5 fr. 50. — La Breille, 22 fr. — Chenehutte-les-Tuffeaux, 9 fr. — Concourson, 37 fr. 50. — Le Coudray-Macouard, 48 fr. — Dampierre, 21 fr. — Denezé, 30 fr. 20. — Meigné, 27 fr. 50. — Rou-Marson, 30 fr. — Saint-Hilaire-Saint-Florent, 416 fr. 50. — Saint-Macaire-du-Bois, 42 fr. 50. — Souzay, 54 fr. 75. — Les Ulmes, 63 fr. 80. — Le Vaudelnay-Rillé, 75 fr. 65. — Vihiers, 47 fr. 50. — Villebernier, 132 fr. 05.

D'après les instructions de M. le Préfet de Maine-et-Loire, cette somme a été versée par M. le Sous-Préfet entre les mains de M. Bertin, agent comptable de l'Administration centrale des Colonies au Ministère de la Marine, qui a chargé M. le Sous-Préfet de transmettre ses remerciements aux souscripteurs, au nom des sinistrés.

### TEMPÉRATURE

Le temps est toujours bien rigoureux : le thermomètre est redescendu ce matin à 40 degrés au-dessous de zéro, par un épais brouillard.

Le vent, venant un instant du sud, souffle maintenant du nord, et avec une violence qui rend le froid plus vif encore.

Le baromètre monte. La terre et les arbres restent couverts d'une épaisse couche de neige.

La Loire est de nouveau fréquentée par les passants.

### AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles des contributions directes pour 1891 vont être mis en recouvrement dès les premiers jours du mois de janvier, mais on sait qu'il est accordé un délai de trois mois pour faire toutes réclamations utiles.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer, à ce propos, que l'année 1891 aura une importance toute particulière. En effet, les surtaxes acceptées pour l'année courante dureront dix ans sans modification possible.

### LE TIRAGE AU SORT

Les opérations de la classe 1890 commenceront, on le sait, le 26 janvier.

En transmettant aux gouverneurs militaires, commandants de corps d'armée, etc., ampliation du décret du 13 décembre dernier, relatif au tirage au sort, le ministre de la guerre rappelle qu'en 1889 un grand nombre de jeunes gens ont négligé de produire, dans les délais fixés par la loi, les pièces constatant leurs droits à la dispense et invite, en conséquence, les sous-préfets à rappeler aux inscrits « que la loi leur impose l'obligation d'établir, par pièces authentiques, devant le conseil de révision, les titres à la dispense qu'ils se proposent de faire valoir ». Les droits dont il n'est pas

justifié devant le conseil de révision ne peuvent être utilement invoqués à une époque ultérieure.

### CHAMBRE DE COMMERCE D'ANGERS

Voici les résultats complets du second tour de scrutin qui a eu lieu dimanche dernier :

Inscrits, 2,335. — Votants, 232.

MM.

Prieur, président du Tribunal de Commerce d'Angers, élu, 222 voix.  
Bessonnet, filateur à Angers, élu, 220 —  
Bonnet-Allion, manufacturier au  
Longeron, élu, 213 —

M. Coutard, président du Tribunal de Commerce à Saumur, est élu par 481 voix. Il remplace M. Thoreau, décédé.

### RÉCOMPENSE HONORIFIQUE

Une médaille de bronze vient d'être décernée par le ministre de la guerre à M. Rigel, ancien cavalier de manège, employé à l'École de cavalerie, en récompense de trente-six années de bons et loyaux services.

### LA CLÔTURE DE LA CHASSE

On parle, dans les sphères administratives, de fixer au 25 janvier la date de clôture de la chasse.

### ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

D'après l'arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, le tarif du prix d'insertion des annonces judiciaires et légales dans les journaux du département est fixé, pour 1891, à 20 centimes par ligne de trente-quatre lettres, caractère gaillarde, n pris pour type de justification, et à 25 centimes par ligne de quarante-cinq lettres et au-dessus.

Le tarif des insertions relatives aux jugements de faillites et aux convocations et délibérations de créanciers est maintenu à 2 francs par chaque insertion faite suivant la formule usitée.

Le prix d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à 40 centimes.

Ce prix sera réduit à 35 centimes en ce qui concerne les publications relatives aux faillites.

Devront être insérées gratuitement les annonces et publications qui seraient nécessaires pour la validité et la publicité des contrats et procédures dans les affaires suivies par application de la loi des 20 novembre, 7 décembre 1850 et 2 janvier 1851, sur l'assistance judiciaire.

### MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Parmi les nominations qui ont paru aujourd'hui au *Journal officiel* sur le mouvement administratif se trouvent les suivantes :

M. Labiche, sous-préfet de Loudun, est nommé secrétaire général de la Corse ;

## BÉBÉ - ROSE

Par André GODARD

Edmond lisait vaguement ces choses dans les yeux fixes et ardents de cette jeune fille qu'il avait crue un moment sa fiancée. Et le malheureux devenait triste, triste des années de camaraderie passées avec elle ; triste de l'avenir rêvé meilleur ; plus triste peut-être que si une catastrophe subite eût anéanti d'un seul coup tous ses bœux de couleuvres. Une semaine auparavant, la rupture de son mariage l'aurait laissé froid ; mais depuis trois jours, il avait fait à ce sujet des réflexions graves, constaté le néant d'une vie sans amour et introduit définitivement Thérèse dans sa sienne. Et voici qu'elle l'abandonnait soudain : c'était tout un plan d'existence à refaire.

Cependant il tint bon, résolu de lutter encore contre son rival.

Remo venait de régler les consommations ; on quitta la terrasse du *Lion d'Or*.

Edmond songeait au moyen de rendre ses

temps d'accompagner le caissier chez lui, sur la place.

Et il disparut de nouveau.

— Il en pince pour la zoologie, votre... votre ami, insinua Remo.

— Oh ! ami ? fit Thérèse ; c'est un jeune homme que nous connaissons ; il n'est pas toujours drôle, comme vous voyez.

— Ah ! fit Bébé-rose, qui savait enfin à quoi s'en tenir.

Un silence régna dans la pénombre de ce coin désert.

Thérèse tournait la tête vers les cages, se sentant sous le regard de Remo. Ayant levé les yeux vers lui un instant, elle le vit très rouge et qui souriait.

— Qu'est-ce que cet animal, un jaguar ou un tigre ? demanda-t-elle d'une voix dont l'émotion contrastait avec la banalité affectée de sa question.

Remo ne répondit pas, mais penché vers la jeune fille, il effleura sa tempe d'un baiser.

— Monsieur !

Il murmura :

— Pardonnez-moi ; je vous aime, et j'ai voulu vous le dire une fois. Qu'importe, puisque je partirai demain et que nous ne nous

reverrons jamais !

Elle se tut quelques secondes et reprit :

— Pourquoi partir demain ?

— Je vous l'ai dit, je vous aime.

— Eh bien ?

— Eh bien... tenez, mieux vaut s'expliquer à l'anglaise. J'aurais demandé votre main ; j'y avais songé un instant ; mais voyez-vous, j'ai réfléchi que c'est impossible. A la place de votre père, je refuserais un gendre tel que moi, sans position, comme l'a fait remarquer votre ami tout à l'heure...

— Edmond est un sot.

Remo répondit par un lent baiser sur les épaules cheveux noirs de la jeune fille.

— Chut ! fit-elle, le voici.

Edmond apparaissait au seuil de la baraque, portant un paquet enveloppé dans un journal.

— Je l'ai ! je l'ai ! s'écria-t-il tout joyeux.

Et il montrait une horrible tête de lapin terminée par un bec de canard, qui sortait par un bout du paquet.

— Très curieux, reprit-il ; l'ornithorynque n'habite que l'Australie et on ne l'y trouve plus... Les sauvages eux-mêmes l'ont oublié ; une vieille sauvagesse, en rassemblant ses souvenirs, disait à un explorateur...

M. de Manvel-Saumann, sous-préfet de Châtellerauld, est nommé sous-préfet de Chalon-sur-Saône, en remplacement de M. Poisson, nommé préfet du Morbihan.

M. Roger, préfet du Morbihan, est nommé préfet de la Corrèze.

### Théâtre de Saumur

La représentation de *Carmen*, qui devait avoir lieu lundi dernier et ajournée à lundi prochain, a fourni à la direction l'occasion de nous donner *Lucie de Lammermoor*. L'œuvre de Donizetti, que nous n'avions pas entendue sur notre scène depuis cinq ans, devait, ce nous semble, être honorée de la présence d'un bien plus grand nombre d'auditeurs. Les vrais dilettantes ont, comme pour la *Favorite*, perdu là une belle occasion, car cette soirée a été une des bonnes de la saison. M. Dutrey, le nouveau premier ténor, s'est surpassé, et M<sup>me</sup> Cheminade a merveilleusement vocalisé cette partition de *Lucie*, consacrée exclusivement au chant. Ces deux artistes ont été applaudis et rappelés plusieurs fois. M. Deruy, baryton, n'a pas eu moins de succès; cet artiste gagne de plus en plus, sa voix est moins sourde et son jeu meilleur. Espérons qu'il nous fera un Escamillo irréprochable.

Cette représentation de *Carmen* fait attendre se présente sous d'excellents aspects. Avec des artistes comme M<sup>me</sup> Pauline Rocher, M<sup>me</sup> Cheminade, MM. Dutrey, Deruy et probablement M. Sureau-Bellet, l'interprétation de l'œuvre de l'immortel Bizet — qui a son bronze aujourd'hui — ne peut manquer que d'être des plus satisfaisantes. Aussi le public qui s'est réservé jusqu'à présent pourra sans regret affronter la température pour aller applaudir cet opéra, type idéal de la musique moderne.

NEMO.

### MORT DE CÉLINE MONTALAND

L'actrice parisienne bien connue, M<sup>me</sup> Céline Montaland, sociétaire de la Comédie-Française, est morte hier à Paris.

Céline Montaland, à l'âge de 15 à 16 ans, était venue à Saumur et avait paru sur notre scène dans plusieurs de ses rôles d'enfants.

ANGERS. — Il est tombé un peu de neige, hier matin, au lever du jour; une couche de quelques millimètres, qui a gelé d'abord et a fondu ensuite assez promptement, à mesure que la matinée avançait. Point ne sera besoin pour l'enlever de tombereaux.

Cependant, dès 8 heures du matin, les gardiens de la paix circulaient dans les rues stimulant le zèle des citoyens empressés à balayer les trottoirs et les abords des maisons. Cette vigilance municipale est un excellent moyen de maintenir la circulation libre et sûre, en même temps qu'elle permet de croire que l'administration ne voudrait pas se montrer moins ra-

— La sale bête ! interrompit Thérèse ; vous n'allez pas nous accompagner avec ça sous le bras ?

— Pourquoi pas ? fit Edmond décontenancé.

— Ah ! non, par exemple.

— Bien ; je vais le déposer au bureau de la diligence.

Ils sortirent de la ménagerie.

Pendant qu'Edmond parlait au bureau, Remo resté sur la place avec Thérèse se remit à lui murmurer des fadaïses mièvres.

Elle l'arrêta en riant :

— Non, pas ça ! vous me rappelez Edmond. J'aime bien mieux vous voir gai et entendre vos refrains du boulevard.

— Soit ; alors il faut vous faire la cour dans la note gaie. Tant mieux ; nous n'aimons les jérémiades ni l'un ni l'autre.

Et il se mit à fredonner l'air d'une vieille scie :

Pour me rappeler que je t'aime,  
J'ai fait un nœud à mon mouchoir.

V

Deux mois durant, sur la plage de Bépourt, près du clapotis des vagues au soleil, l'idylle de Thérèse et de Remo se prolongea en des

pide, pour sa part, à désencombrer les voies publiques.

Des voleurs ont essayé de dévaliser la maison n° 2 du chemin des Capucins, en haut de Reculée. La maison, qui n'a qu'un rez-de-chaussée, est dans une cour close d'une mauvaise palissade; elle est occupée par M. Ligier, loueur de voitures, sa femme et une petite fille.

C'était, samedi dernier, vers deux heures du matin. M. Ligier était absent, retenu à son travail. Un des voleurs franchit la palissade, pendant que les deux autres faisaient le guet dans le chemin.

Un chien de garde, ayant éventé le malfaiteur, aboya si furieusement que M<sup>me</sup> Ligier et sa fille se réveillèrent et appelèrent à l'aide, en même temps que le chien, détaché, se précipitait sur l'homme, le terrassait et lui aurait fait un mauvais parti, si M<sup>me</sup> Ligier ne lui eût fait lâcher prise. Le voleur profita du répit pour déguerpir avec ses complices. Un fermier voisin, M. Cocandeu, qui était accouru avec un fusil, eût beau explorer les alentours, il ne trouva plus personne.

RENNES. — A la suite de plusieurs plaintes de négociants de la rue Saint-Malo, qui avaient reçu des pièces de 1 fr. en plomb, une enquête a été ouverte et a amené l'arrestation de toute une bande de faux-monnayeurs.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 janvier 1891.

La fermeté a été la note dominante de la séance, mais les affaires sont trop réduites pour que l'on ait à enregistrer des mouvements de quelque intérêt. Le 3 0/0 cote 95.30 après 95.27; le 4 1/2 0/0 fait 104.30.

Le nouvel emprunt se négocie aux cours d'hier entre 93.90 et 94. Ces cours prouvent que l'épargne se réserve pour la souscription publique et préfère bénéficier de la prime qui s'élève encore à 1.40. On doit donc prévoir pour l'emprunt un immense succès.

On traite l'action du Crédit Foncier à 1,280, ex-coupon. La Banque de Paris est très bien tenue à 840, coupon de 20 francs détaché. Le Crédit Lyonnais fait preuve des meilleures tentances à 827.

Nous retrouvons la Banque d'Escompte à 560, ex-coupon de 10 fr.

Le Crédit Mobilier, qui vient de détacher son coupon de 12 fr., s'échange à 425.

La Société Générale est sans changement à 497.50.

Les achats continuent en obligations des Chemins de fer de Porto-Rico aux environs de 270, ex-coupon de 7.50. Il convient de remarquer que ces titres garantis par le gouvernement espagnol, rapportant 15 fr. par an et remboursables à 500 fr., sont exempts de la surtaxe de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, puisque la Compagnie a pris à sa charge tous les impôts excédant 50 centimes.

Signalons la circulaire de la Banque des Chemins de fer et de l'Industrie qui garantit à sa clientèle l'irréductibilité des souscriptions au nouvel emprunt.

Les Chemins Economiques font 417.

siestes paresseuses, sous l'ombrelle mauve de la jeune fille. Gaiement tous deux échangeaient les cancans de la petite ville et les potins du boulevard tandis que la foule des baigneurs entrainé à l'eau : — femmes coquettes et frileuses sous le peignoir; messieurs graves, un peu bêtes sous le maillot qui les faisait ressembler à des bergers d'opéra-bouffe.

Il y en avait un pourtant qui, sous ce costume, conservait son prestige et que la plage saluait avec respect, — un armateur de Nantes, cinq fois millionnaire, sorte d'hercule au cou de taureau dont les yeux durs, les muscles saillants racontaient les âpretés et l'entêtement de la lutte pour la vie.

Cet hercule fascinait Thérèse, et elle retrouvait quelque chose de sa vigueur dans le physique de Remo : seulement, chez Bébé-rose, la douceur d'un sourire et la câlinerie du geste atténuaient cette vigueur; un contraste existait en lui entre la carrure du torse et l'aménité de l'expression.

Tel, la jeune fille l'aimait chaque jour davantage.

Elle semblait pressentir, sous ses allures de faiblesse et d'insouciance, une volonté endormie que l'amour seul réveillerait.

### MARCHÉS

CHALONNES-SUR-LOIRE, 6 janvier

Froment, double-décalitre, 4 fr. — Seigle, 2 60. — Orge, 2 40. — Avoine d'hiver, 1 90; d'été, 1 90. — Pommes de terre, 1 fr. — Foin, 1,050 kil., 70 fr. — Paille, 52 fr. — Chanvre, les 100 kil., 82 fr. — Farines, 36 50. — Beurre, le 1/2 kil., 1 20. — Poulets, la couple, 3 70. — Œufs, la douzaine, 1 30. — Vin rouge, la barrique, 145 fr.; blanc, 130 fr.

CANDÉ, 5 janvier

Froment, double décal., 4 fr. — Orge, 2 10. Sarrasin, 2 fr. — Avoine hiver, 1 80. — Beurre, le 1/2 kil., 1 10. — Poulets (couple), 2 85. — Canards, 3 50. — Œufs, la douz., 1 20.

SABLÉ, 5 janvier

Froment nouv. (l'hect.), 20 25. — Orge, 10 25. — Avoine hiver, 9 75. — Beurre, le 1/2 kil., 1 10. — Poulets (couple), 2 85. — Canards, 3 50. — Œufs, la douz., 1 20.

POITIERS. — Foire de janvier

Voici les résultats officiels de la foire : Chevaux de trait, amenés 400, vendus 200, de 150 à 1,000 fr. — Mulets, a. 300, v. 200, de 250 à 1,000 fr. — Anes, a. 200, v. 60, de 25 à 220 fr. — Bœufs gras, a. 130, v. 100, de 800 à 1,300 fr. — Bœufs maigres, a. 200, v. 140, de 600 à 950 fr. — Vaches, a. 200, v. 60, de 250 à 410 fr. — Veaux, a. 400, v. 80, de 50 à 110 fr. — Moutons, a. 200, v. 150, de 28 à 48 fr. — Porcs gras, a. 80, v. 50, 1 10 le kil. — Porcs maigres, a. 150, v. 130, de 28 à 65 fr. — Cochons de lait, a. 250, v. 150, de 13 à 21 fr. — Chèvres, a. 10, v. 8, de 40 à 20 fr.

### Théâtre de Saumur

DIRECTION : SUREAU-BELLET

LUNDI 12 Janvier 1891

## CARMEN

Opéra en 4 actes, de MM. Meilhac et Halévy, musique de BIZET.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Le Conseil d'administration de la Compagnie de la Navigation du Havre à Paris et Lyon, préviend MM. les Actionnaires que l'Assemblée générale tenue le 27 décembre dernier, a voté un dividende de 20 francs par action contre la remise du coupon n° 8.

Ce coupon est payable depuis le 31 décembre au siège de la Compagnie et dans les Agences de la Société Générale.

**CONTRE** les Rhumes, Grippe, Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par la majorité des Membres de l'Académie de Médecine. Sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Maison DOUCHET. J. COUTARD, Successeur  
Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

**VOS CHEVEUX** ne tomberont plus, ils crouleront si vous employez la **Sève Capillaire Pommade et la Lotion** du docteur R... qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une

abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la **Sève Capillaire Lotion** pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 2 fr., la Pommade, 2 fr. 50.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

## REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

D<sup>r</sup> L. RAVAUD.

M. le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas; 45 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; J. RUSSON, épicier.

### ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Pois sup <sup>rs</sup> , la boîte, p <sup>r</sup> 6 personnes.	0.85
— — — — — 3 personnes.	0.50
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 6 personnes.	0.85
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 3 personnes.	0.50
Asperges de 1 <sup>re</sup> qualité à boîte.	1.30
— très grosses d'Argenteuil.	2.50
Jardinière, Macédoine Froids d'artichauts, Tomates.	
Choucroute de Strasbourg.	

Nous appelons l'attention de nos clients sur l'article *Pois gras* et *Pâtés de gibiers* dont c'est la pleine saison, qui sont d'une qualité tout à fait irréprochable.

Baisse de prix : Sucre, 1 fr. 05 le kilog.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Parfois, Thérèse questionnait Remo sur ses projets, mais sans obtenir de lui autre chose que des réponses vagues. Il consacrait maintenant une partie de ses nuits à des calculs d'évaluations, à des combinaisons administratives pour l'agence projetée; accablé par cet effort si nouveau, il éprouvait un besoin de reprendre ensuite tout le jour son habituelle flânerie, évitant les préoccupations absorbantes.

Son placide optimisme de gros garçon sans nerfs lui permettait de savourer pleinement les heures sans trop de souci du lendemain.

Et ces heures étaient vraiment exquises qu'il passait allongé sur le sable en veston clair, le chapeau de paille rabattu sur les yeux, dans le bien-être physique du grand air et des vagues bleues chantantes à son oreille. Mais il éprouvait surtout un charme dans la présence de cette jeune fille dont l'âme était si semblable à la sienne et qu'il mêlait à sa vie de plus en plus. Quel mirage de joies folles et de mondanités que l'avenir de leur mariage, fortune faite!

Ils en goûtaient déjà l'illusion, Thérèse confiante dans les projets de Remo, lui bercé par ses chimères de joueur. Paris, les ors et les soies des grands bals, la profondeur lumineuse des scènes, puis la vie au soleil, les allées

vertes du Bois, la fièvre des champs de courses, tout cela se mêlait dans leurs causeries joyeusement, et parfois, sous l'atmosphère radieuse d'août au bord des vagues, Remo évoquait en lui-même, avec un charme indicible, là-bas très loin, la pelouse et les tribunes bruyantes d'Auteuil.

Cependant tous deux s'amusaient encore à suivre les incidents variés de la vie des plages. Sur la grève humide et durcie, des parties de croquet et de tennis s'organisaient; tandis que, jambes nues, leurs cols marins relevés par la brise du large, des babies construisaient avec leurs pelles de bois une fortresse en sable que balayait la marée montante. Ce spectacle avait une mélancolie; il disait bien la vanité de tout. Remo et Thérèse se sentaient assombrés à le regarder, songeant tout bas aux années lointaines où rien de leur amour ni de leurs rêves ne serait plus.

(A suivre.)

### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 10 janvier, *Faust*.  
Dimanche 11 janvier, *La Petite Mariée*, opérette, et *Les Amours de Cleopâtre*, comédie en 3 actes.

### CIRQUE-THÉÂTRE

Dimanche 11 janvier, *Le Courier de Lyon*, drame.

Etude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

**Belle Maison de Campagne**

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare, Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMPTE

**A VENDRE**

1<sup>o</sup> FOIN, première qualité; 2<sup>o</sup> 300 JAVELLES de sarment de vigne.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (863)

**M. Gaston BAZILLE,**

propriétaire, ANCIEN SÉNATEUR, Grand-Rue, n° 11, à Montpellier, vend à de très bonnes conditions, boutures et racines des divers Riparia, Gloire, Tomenteux, etc., des Vialla, Solonis, Rupestris, Jacquez, des Saint-Sauveur, plants d'Aurette, et de tous les Hybrides Bouschet, provenant exclusivement de son domaine de Saint-Sauveur.

**TAILLE DES ARBRES & entretien des Jardins**

**Victor MONTAUDON**

Horticulteur-Fleuriste Rue de Poitiers, n° 39, SAUMUR Successeur de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GAUGAIN

Plantes d'ornement, Fleurs coupées et en pot, Bouquets pour fête et mariage, Corbeilles.

**A Céder de suite**

Pour cause de santé (vieillesse) **COMMERCE**

**De VINS en GROS**

A proximité d'une grande ville de l'Ouest. Bonne clientèle de campagne et jolis bénéfices.

S'adresser: Ch. D'HONT, rue Chevreul, 4, Angers. (933)

**Fortune pour 20 francs**

avec un fonds d'Etat; demander la Circulaire explicative du Comptoir International, 22; rue Drouot, Paris. (20)

M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, demande un **PETIT CLERC**, sachant très bien écrire.

**CIDRE** doux, 25 f., 230 lit., MUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (940)

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison **G. FISCHER**, fondée en 1846. PLACE DE LA BALANCE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison. PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

M. PILLET a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à l'occasion du Jour de l'An, il met à sa disposition un grand choix de Pianos neufs et surtout d'occasion.

Jusqu'au Jour de l'An, ces instruments (**COMME ÉTRENNES**) seront réduits de 10 0/0 au-dessous des prix ordinaires. Vous trouverez également un bon choix d'instruments divers, voire même **PETITS VIOLONS, PETITS TAMBOURS et PETITS CLAIRONS**, etc., pour enfants.

**PIANOS - MUSIQUE**  
Pillet-Bersoullé, Saumur

**ÉPICERIE CENTRALE**

28 et 30, rue Saint-Jean

**Articles de Noël & du Jour de l'An**

**CONFISERIE MARRONS GLACÉS**

Bonbons de chocolat

Fruits glacés

GATEAUX

DE NOËL

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

\* ETRENNES 1891

**ARTICLES DE LUXE**

Bonbonnière cartonnage riche Porcelaine, Faïence VANNERIE

Et autres objets variés, etc.

Dans nos Magasins, à partir du 22 Décembre.

Les Boîtes, Cartonnages et Sacs à Confiserie de la Maison ne portent aucun nom.

**MAISON P. ANDRIEUX**

**Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre**

Ancienne Maison GUÉRINEAU

**LIGNAIS, SUCC<sup>r</sup>**

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50  
Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

**PENSION DEPUIS 60 FR.**

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande. — On porte à domicile

**PRIX MODÉRÉS**

**ÉTRENNES 1891**

**ÉPICERIE PARISIENNE**

IMBERT et Fils, 33, rue d'Orléans.

Dragées, depuis 80 cent. le 1/2 kil. — Pralines, depuis 4 fr. le 1/2 kil. — Assortiment de Bonbons surfin à 4 fr. 80 le 1/2 kil. — Assortiment extra fin, 2 fr. 50. — Fondants, Bonbons chocolat, Dragées et Pralines à la vanille, Marrons glacés (double vanille), le 1/2 kil., 2 fr. 50. — Fruits confits glacés.

Liqueurs (toutes sortes): le litre, 4 fr. 50., 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. — Guignolet Combié, 2 fr. 35. — Liqueurs de grandes marques, bon marché exceptionnel. — Rhums naturels, depuis 2 fr. le litre. — Vins mousseux, Saumur et Champagne, Bordeaux et Bourgogne, crus et âges authentiques.

Assortiment le plus varié de Cartonnages, Coffrets laques, Porcelaines et Vannerie fine.

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

**Prix Modérés**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris	6			7 55	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Chartres	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Château-du-Loir	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 4
Noyant-Méon	11 29				3 17	7 49			6 4
Limiers-Bouton	11 43				3 30	8			6 14
Vernantes	11 54				3 41	8 10			6 24
Blou	12 2				3 49	8 17			6 31
Vivv									
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars		10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort				3 58	4 30	8 42	4 40	5 20	11 40
Saintes					6 24	11 52	6 22	7 53	2 22
Bordeaux					9 52	4 18	9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40	8 20				3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13	8 10	6 40
Niort	5 25			9 42	10 51		5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46	
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53	
Vivv	8 11	12 10		3 28	5 57				
Blou	8 20	12 19		3 36	6 6				
Vernantes	8 33	12 33		3 47	6 19				
Limiers-Bouton	8 46	12 45		3 58	6 31				
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44		
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12	
Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5	
Paris	5 50		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON							
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL							
STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTEUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
la Vaudelnay	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Baugé	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Doné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Martigné	9 12	11 45	10 7	7 12	
Angers					

ANGERS — DOUÉ — MONTEUIL — POITIERS					
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5 12 16	1 44		